



CHARTRE D'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Charte d'accueil en formation des personnes en situation de handicap a pour objectif de favoriser l'accueil des personnes handicapées lors des formations dispensées pour les représentants des salariés.

Par cette charte, EFD CONSULTING s'engage à garantir aux personnes en situation de handicap, une écoute attentive à leurs demandes, un bon accompagnement durant nos formations et de mettre leur disposition une offre de service prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Nos engagements :

Accueillir et écouter les demandes des personnes en situation de handicap sans discrimination, prendre en compte les besoins spécifiques en :

- Adaptant notre méthode pédagogique de formation ;
- Sensibilisant l'équipe pédagogique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Diffusant cette « Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap » dans un espace accessible à tous.



Mission de notre Référent Handicap :

ASSURER UNE VEILLE :

- Identifier, actualiser les ressources disponibles ;
- Capitaliser les informations nécessaires à la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Diffuser, au sein de l'entreprise, une information actualisée notamment sur les obligations en termes d'accessibilité à la formation des personnes en situation de handicap ;
- Une formation de sensibilisation du handicap pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

ACCOMPAGNER :

En amont de la formation :

- Ecouter la personne en situation de handicap et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap ;
- Informer et sensibiliser sur les conditions d'intégration aux actions de formations ;
- Se mettre en lien avec le référent handicap des entreprises ;
- Evaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques et d'accessibilité des supports ;
- Accompagner à la mise en place et/ou déroulement du parcours le plus adapté conjointement avec le secrétaire du CSE ;
- S'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques permettant l'intégration de la personne en situation de handicap.

Pendant la formation :

- S'assurer du suivi de la personne en situation de handicap ;
- Concilier les conditions de handicap avec l'appui du référent handicap des entreprises clientes ;
- Mettre en place des outils facilitateurs permettant l'intégration au sein de la formation. Exemple : utiliser une typographie facilitante pour les problématiques visuelles.

En fin de formation :

Faire le point sur les supports reçus en amont de la formation et sur la bonne compréhension de ce qu'il a été dit.



INFORMER, SENSIBILISER

- Être personne ressource en interne sur la thématique handicap ;
- Informer du rôle de référent handicap et de sa disponibilité ;
- Lever les freins constitués par les représentations du handicap ;
- Communiquer pour sensibiliser les équipes pédagogiques ;
- Identifier et cartographier les acteurs majeurs.

Référent handicap EFD CONSULTING :

Madame DELANOË Emmanuelle

04.66.57.25.86 // 06.68.53.33.35

